



**DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS**



Service d'accès aux soins (SAS)

Réunion d'information
à destination des industriels de la e-Santé

15 décembre 2022



Actualités du projet SAS

Généralisation des fonctionnalités socles à l'ensemble des éditeurs

Travaux sur les autres fonctionnalités prioritaires

Synthèse



PRÉSENTATION PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS

CONTEXTE

- Hausse de la fréquentation des services d'urgence, avec plus de **21 millions de passages**
- **43%** pourraient être pris en charge par la médecine de ville



SOLUTION : LE SAS – PLATEFORME NUMERIQUE

- Un Service d'Accès aux Soins (SAS), annoncé dans le cadre **du Pacte pour la refondation des urgences et mesure clé du Ségur de la Santé**
- Service fondé sur un **partenariat ville-hôpital** permettant **d'accéder à toute heure à un professionnel de santé** sans se rendre aux urgences

Une plateforme qui s'appuie sur Santé.fr et ayant pour fonctionnalités principales :

Enrichissement de l'annuaire Santé.fr, fondé sur les bases de données nationales proposant une offre de soins exhaustive pour accéder aux informations sur l'offre de soins

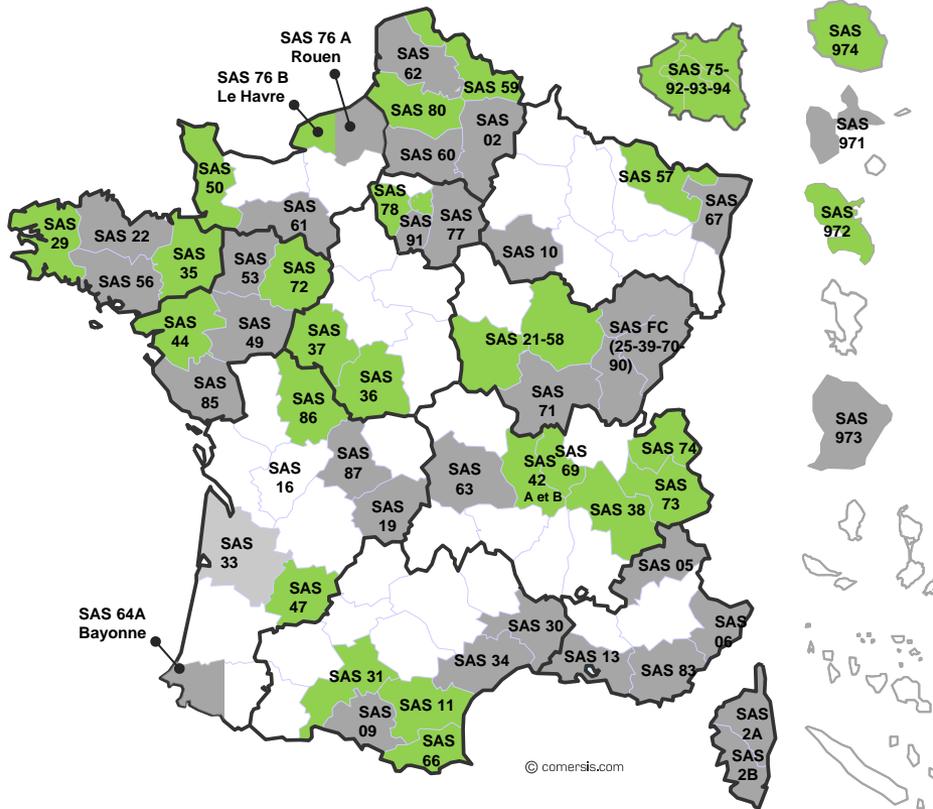
Un service **agrégant les disponibilités des professionnels de santé** issues de leurs outils sans s'y substituer

Fluidification de la prise de RDV par les régulateurs pour les patients grâce à un parcours sans couture

The screenshot displays the SAS platform interface. At the top, it shows the search results for 'Docteur Olivier Bettembourg', an Ophthalmologist located at '1 rue Dr et Mme DELMAS, 47000 Agen' with the phone number '+33658763859'. Below this, there is a calendar view showing availability for 'Ven', 'Sam', and 'Dim' with time slots from 17h30 to 10h30. To the right, a map shows the location in Agen. A 'RELANCER LA RECHERCHE' button is visible. Below the calendar, there is a list of other doctors with their details and availability slots.



Etat d'avancement des territoires



- SAS lancés en fonctionnement
- SAS lancés en cours de reconfiguration
- SAS accompagnés en cours de conception

Depuis la publication d'une première instruction à l'été 2020, 21 sites pilotes ont été lancés sur 22 prévus. **Actuellement, 27 SAS sont en fonctionnement.**

Jalons-clés

- 26/04/2021 : loi n° 2021-502 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification (art 28) / article L 6311-2 et L 6311-3 du csp
- 30/07/2021 : signature par l'assurance maladie & les syndicats de la convention médicale (avenant n°9)
- 09/03/2022 : annonce de la généralisation progressive du SAS lors du séminaire
- 18/05/2022 : première version d'instruction pour accompagner la généralisation diffusée aux référents métiers ARS mais non signée
- 11/07/2022 : arrêté modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire (**mesures mission flash**)
- **03/10/2022 : annonces ministre lors du discours de clôture du lancement du CNR santé sur l'importance de généraliser le SAS**

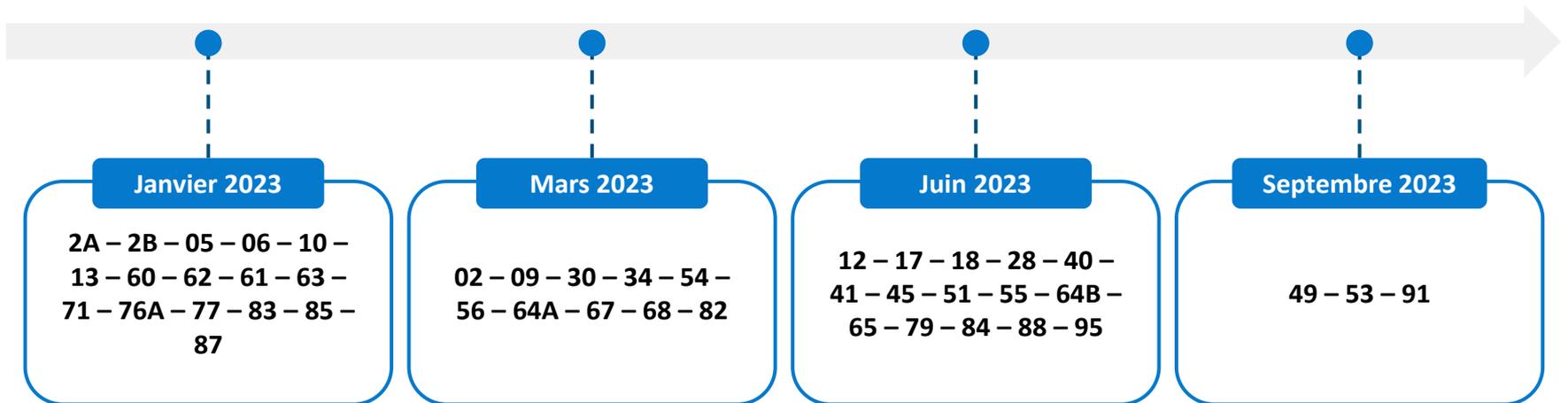
Prochaines étapes :

- **GENERALISATION DE L'ENSEMBLE DES SAS EN 2023**
- **PUBLICATION DU DÉCRET AU T1 2023**



CALENDRIER PHASE DÉPLOIEMENT TERRITOIRES GÉNÉRALISATION

Au regard des objectifs fixés par le ministre, le calendrier du déploiement des SAS s'accélère en cette fin d'année 2022 / début 2023. Ci-dessous, le **calendrier prévisionnel de lancement des SAS** :



// RAPPEL //

Avant tout lancement, deux prérequis sont nécessaires afin de déployer la plateforme numérique SAS dans de bonnes conditions

- ① Une bilatérale technique afin de vérifier que le SAS puisse utiliser la plateforme nationale avec son écosystème technique actuel ;
- ② Une équipe projet ayant à minima suivie une formation « Plateforme numérique SAS ».

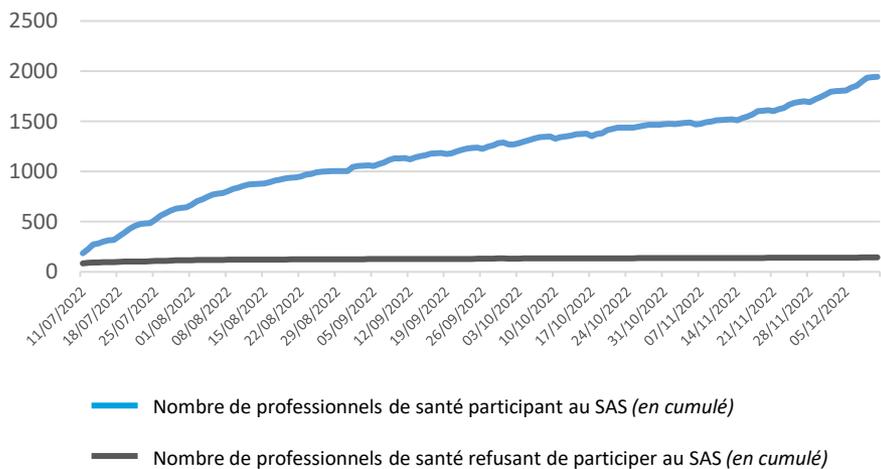


FOCUS SUR LES USAGES AVEC LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAS

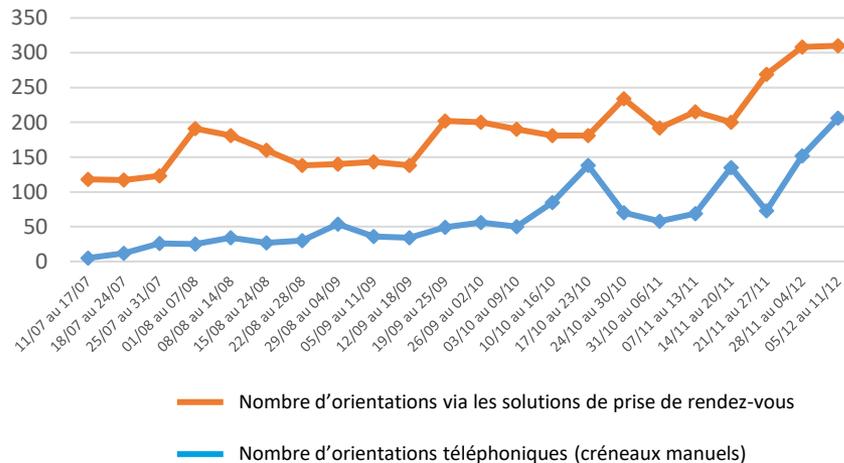
CHIFFRES CLÉS

- Nombre de recherches SAS en moyenne par semaine : **2800**
- Nombre d'orientations en moyenne par semaine : **400**
- Nombre de professionnels de santé participant au SAS : **1940**
- Nombre de professionnels de santé refusant de participer au SAS : **144**
- Nombre de professionnels de santé qui se sont connectés sur la plateforme sans s'inscrire au SAS : **865** (*un kit de communication est à votre disposition afin d'explicitier le process d'inscription en cas de sollicitation des effecteurs*)

Evolution de la participation



Evolution du nombre d'orientations





FOCUS SUR LE DÉPLOIEMENT DES CARTES CPX NOMINATIVES DANS LES SAS

DEMARCHE

Nous avons demandé à l'ensemble des SAS de **fournir une carte CPE nominative aux ARM et OSNP**. Vous trouverez ci-dessous le statut d'avancement suite à la réalisation d'un sondage auprès des **24 SAS actifs**

STATUT D'AVANCEMENT

15 SAS

63%

Équipent d'une carte nominative leurs ARM et/ou OSNP

SAS : 21-58, 31, 33, 35, 44, 47, 50, 57, 59, 75, 76B, 78, 80, 86, 97A

6 SAS

25%

Ont commandé une carte pour leurs ARM et/ou OSNP
(*en attente de réception*)

SAS : 11, 29, 38, 66, 69, 73

2 SAS

8%

Doivent commander une carte pour leurs ARM et/ou OSNP
(*en attente retour ODM*)

SAS : 37 et 72

1 SAS

4%

N'a pas répondu à l'enquête

SAS : 36

Dans le cadre de l'utilisation de la plateforme numérique SAS, la **double authentification devient un prérequis** et doit ainsi s'appliquer aux régulateurs/OSNP. L'une des solutions retenues est l'utilisation de **ProSanté Connect** et à cette fin une **carte nominative est requise**

- A partir de **mars 2023**, la connexion via **ProSanté Connect** sera la **seule authentification possible** pour les régulateurs/OSNP
- A date, seuls **10%** des régulateurs/OSNP utilisent la connexion via ProSanté Connect
→ Une **campagne de sensibilisation** est en cours afin d'inciter à l'usage



Vos remarques – vos questions ?



MODALITÉS DE TRAVAIL AVEC LES ÉDITEURS

Les travaux menés sur le **chantier interopérabilité** ont été priorisés afin de déployer les fonctionnalités socles rapidement, à savoir **l'agrégation de créneaux de disponibilités** ainsi que **la prise de rendez-vous** par le régulateur pour le compte du patient.

Des travaux ont également été lancés afin de **fluidifier le parcours du régulateur et compléter l'offre de soins** mise en visibilité sur la plateforme.

Mise en visibilité de l'offre de soins

PS libéraux à titre individuel, SOS Médecins, CPTS

Fluidification du parcours régulateur

LRM/PTF SAS

AGRÉGATION DE CRÉNEAUX

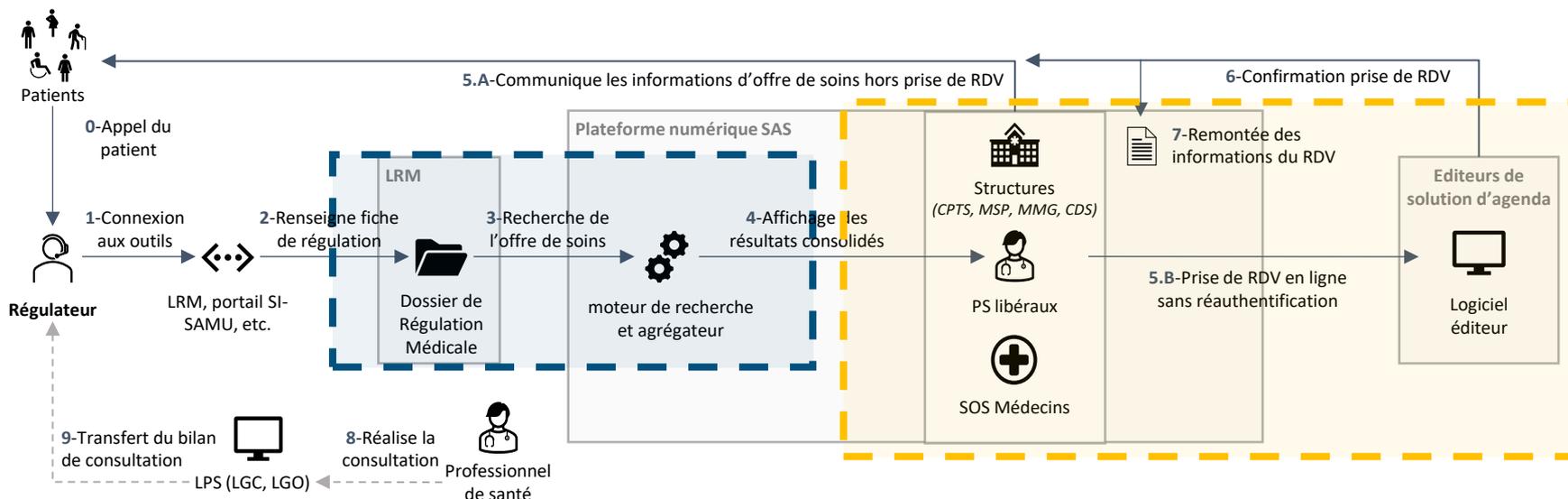
- Agréger les créneaux de disponibilités des professionnels de santé et des structures au sein de la plateforme numérique SAS

PRISE DE RENDEZ-VOUS

- Prendre RDV par le régulateur pour le patient dans les solutions logicielles éditeurs **sans avoir à se réauthentifier**
- Remonter les informations du RDV dans la plateforme numérique SAS

RECHERCHE CONTEXTUALISÉE

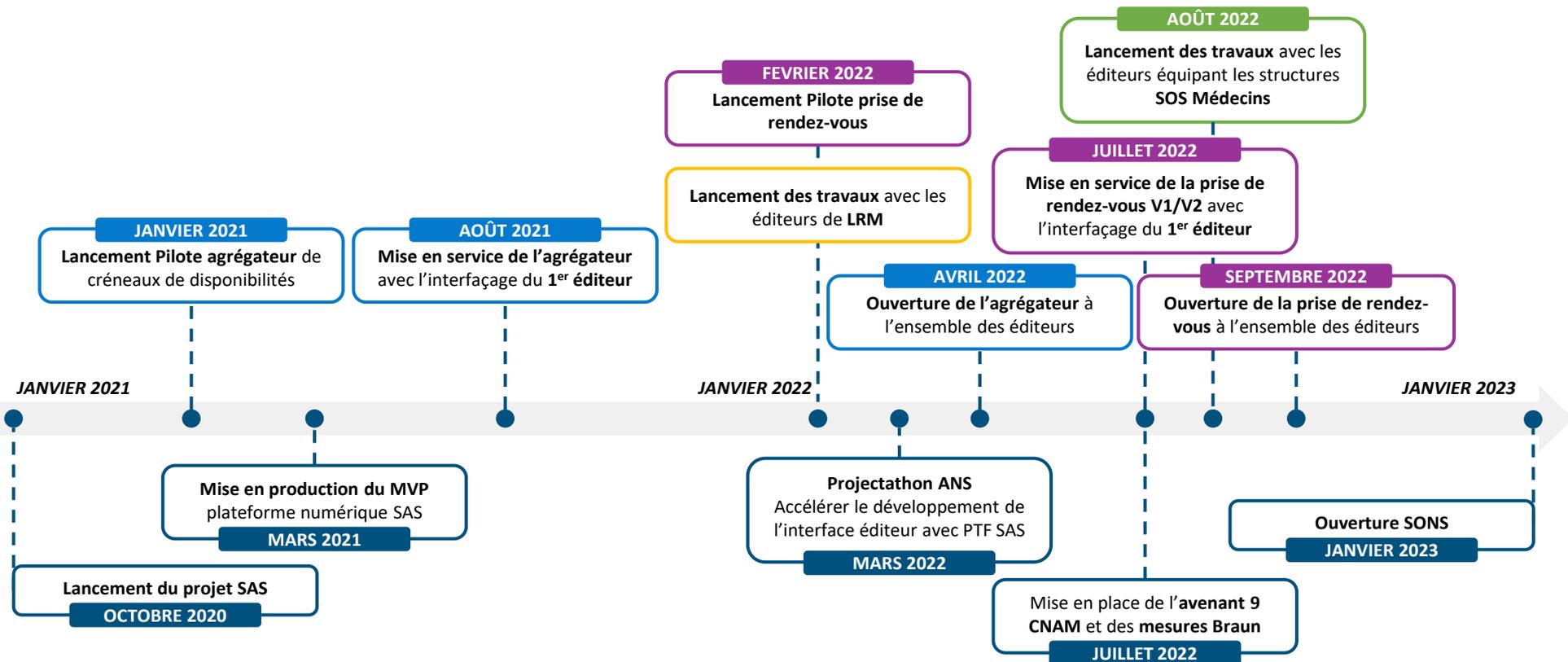
- Limiter le nombre d'authentifications entre les solutions logicielles
- Limiter la ressaisie des données pour lancer une recherche d'offre de soins





RÉALISATIONS DU PROJET SAS DEPUIS LE LANCEMENT EN 2020 – FOCUS INTEROP

Rétrospective sur les réalisations du projet SAS depuis le lancement avec un zoom sur le chantier interopérabilité avec les éditeurs



15

comités éditeurs avec une communauté > 150 éditeurs



+70

Ateliers éditeurs



2

Pilotes validées avec mises en concertation



6

spécifications validées



12

flux en service
•7 sur la partie agrégateur
•5 sur la partie prise de RDV



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS



« Parce que chacun mérite sa part de la solution »



AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

■ Jalon projet ■ Agrégateur ■ PRDV ■ LRM ■ SOS Médecins



Actualités du projet SAS

Généralisation des fonctionnalités socles à l'ensemble des éditeurs

Travaux sur les autres fonctionnalités priorisées

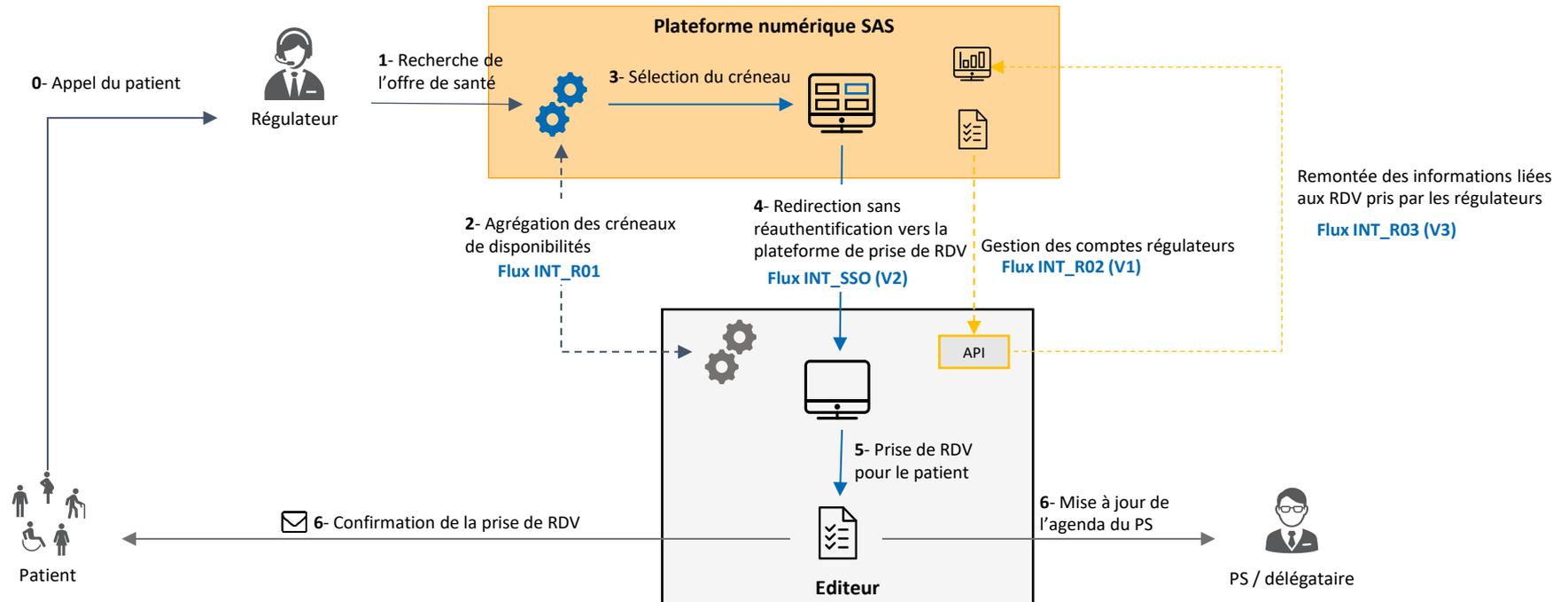
Synthèse



SCHÉMA DE PRÉSENTATION DU CAS D'USAGE – AGRÉGATEUR ET PRISE DE RDV

Après avoir **agrégé les créneaux de disponibilités** suite à une recherche d'offre de santé, le régulateur sélectionne un créneau et est **redirigé vers la plateforme de prise de RDV éditeur sans avoir à se réauthentifier**. Dans la solution éditeur, le régulateur va pouvoir ensuite **prendre RDV pour le patient**.

Une fois le RDV pris, les **données liées aux RDV sont transmises** à la plateforme numérique SAS.





PRISE DE RDV PILOTE – SYNTHÈSE DES TRAVAUX RDV V1 ET V2

Objectifs des travaux menés dans le cadre des travaux exploratoires : **explorer, tester et valider l'atteinte des différents objectifs** en vue de lancer la généralisation à l'ensemble des éditeurs concernés par le cas d'usage

Interfaçage des éditeurs pilotes

 Janv. à Sept. 2022

RÉALISATIONS

- Mise en service des flux V1/V2 avec **2 éditeurs pilotes**
- Mise en place d'outils pour **optimiser les travaux de recette connectée**
- **Amélioration continue** de la documentation
- Validation des attendus dans les solutions éditeurs pour **uniformiser le parcours du régulateur**

APPORTS

- ✓ Acquisition d'une **bonne connaissance des processus de bout en bout** pour la prise de RDV par un tiers dans les solutions éditeurs
- ✓ **Mise à l'épreuve et industrialisation** de la démarche d'interfaçage

REX et concertation

 Août à Nov. 2022

RÉALISATIONS

- **Mise à l'épreuve** de la conception technique des flux
- Ateliers complémentaires pour définir une **trajectoire conforme aux exigences de sécurité (RIE/PGSSI)**
- **Mise en concertation** des spécifications (V1/V2/V3) avec la communauté éditeur
- Organisation **d'une session d'échanges** sur le cas d'usage prise de RDV

APPORTS

- ✓ **Accompagnement** des éditeurs à la compréhension des **spécifications largement éprouvées et enrichies**
- ✓ Identification de **pistes d'amélioration** pour le processus de prise de RDV

Ouverture du cas d'usage à l'ensemble des éditeurs

 Septembre 2022

- ✓ **Validation des spécifications** suite à la phase de concertation
- ✓ Validation par les utilisateurs finaux du **processus de prise de RDV** de bout en bout
- ✓ Mise en place d'un **validateur** pour le flux de remontée des informations liées aux RDV pris par les régulateurs
- ✓ **Ouverture** des flux prise de RDV (V1/V2/V3) à l'ensemble des éditeurs ayant mis en place l'agrégation de créneaux



PRISE DE RDV PILOTE – RETOUR D'EXPÉRIENCE

Les travaux réalisés lors du **Pilote prise de RDV** pour les flux gestion des comptes régulateurs et délégation d'authentification ont permis d'**éprouver et de valider la conception technique et les spécifications**. Les difficultés rencontrées et l'élaboration du retour d'expérience **bénéficieront à l'ensemble des éditeurs** cibles du cas d'usage

Conception en moyenne 11 semaines

Développement en moyenne 8 semaines

Recette connectée en moyenne 16 semaines



Réalisations lors des travaux exploratoires

- ✓ **Validation et uniformisation des parcours de prise de RDV** au sein des solutions éditeurs
- ✓ Élaboration de **spécifications d'interopérabilité communes**
- ✓ **Mise à l'épreuve et optimisation** de la démarche d'interfaçage
- ✓ **Capitalisation sur l'expérience acquise** lors des travaux sur le cas d'usage agrégateur
- ✓ Identification de **pistes d'amélioration**



Leviers de performances identifiés

- **Plannings** prévisionnels éditeurs ont été **sous estimés**
- **Nombreux aller-retours et correctifs** lors de la phase de recette connectée, malgré les éléments mis à disposition
- **Délais additionnels** dans la mise en place d'une **habilitation régulateur** côté éditeurs (prise de RDV par un tiers et visibilité sur les créneaux)
- **Difficultés** sur l'utilisation du **standard d'interopérabilité FHIR** et du **protocole OpenID Connect**
- Flux de récupération des données du RDV (V3) **non éprouvé** dans le Pilote



Les bénéfices et gains capitalisables par les éditeurs

- **Les spécifications ont été largement éprouvées et enrichies**
 - **4 spécifications avec FAQ** pour accompagner les développements à réaliser et faciliter la compréhension : RDV V1, V2, V3 et mTLS (pour V3)
 - **Compléments d'information** sur des thématiques spécifiques : trajectoire en terme d'authentification, phase transitoire sur les ID des régulateurs, paramètre origin, etc.
- **Le processus de prise de RDV de bout en bout a été uniformisé**
 - Les ateliers de conception réalisés avec les éditeurs ont permis d'élaborer une **base commune pour le parcours de prise de RDV**
- **Industrialisation des support d'interfaçage**
 - Consolidation du support pour les ateliers éditeurs afin de **cadre les travaux à réaliser**
 - Réalisation d'un validateur FHIR (RDV V3) afin de **faciliter et accélérer la réalisation des tests unitaires** par les éditeurs
 - Élaboration et consolidation du cahier de recette pour **optimiser les tests** lors de la phase de recette connectée



STATUT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'INTERFAÇAGES – PS LIBÉRAUX À TITRE INDIVIDUEL

Ouverture des cas d'usage agrégation de créneaux et prise de RDV à l'ensemble des éditeurs cibles

- ✓ Agrégation de créneaux de disponibilités : **34 éditeurs** ont engagé les travaux dont 7 sont en service
- ✓ Prise de RDV (V1/V2/V3) : **6 éditeurs** ont engagé les travaux dont 3 sont en service

34

AGRÉGATION DE CRÉNEAUX DE DISPONIBILITÉS

Prise de contact

5

- Livi
- MAELA
- Mes Docteurs
- Mipih
- Teladoc

Atelier de cadrage

4

- Lemédecin.fr
- Consultaway
- CPTS+
- Divoluci

Kick-off

7

- Agenda en ligne
- MQM
- Clikodoc
- MBT
- GPS Santé
- Qare
- H24 CARE

Développements

5

- Accueil Pro
- Made for Med
- Agenda5
- Callibri
- Urgences Chrono

Recette connectée

6

- 48h chrono
- Anamnèse
- CPTS rendez-vous
- Ubiclic
- Medaviz
- SMS in SITU

Mise en service

7

- Maincare
- Clickdoc
- Doctolib
- Keldoc
- MonMédecin.org
- Médunion Urgences*
- MAIIA

6

PRISE DE RDV (FLUX V1, V2 ET V3)

Atelier de cadrage

Kick-off

Développements

3

V1/V2

- Maincare
- Clickdoc
- MAIIA

Recette connectée

Mise en service

3

V1/V2

- Keldoc
- MonMédecin.org

V1

- Doctolib

Critères d'éligibilité

S'adresse aux **éditeurs de solutions d'agenda, avec module de prise de rendez-vous**, à destination des **professionnels de santé** :

- Exerçant dans un **contexte de médecine de ville**,
- En exercice coordonné ou non

Sont éligibles les solutions logicielles qui :

- Comprennent un **module de prise de rendez-vous en ligne** ;
- Ont une **interface web**, i.e. sont accessibles depuis les navigateurs Web standards du marché ;
- Comprennent un module d'agenda permettant la gestion des disponibilités du professionnel de santé et proposant **à minima l'un des types de créneaux suivants** :
 - créneaux accessibles par le grand public hors patientèle / créneaux accessibles par l'ensemble des confrères clients de la solution logicielle hors structures et CPTS / créneaux accessibles uniquement par la plateforme numérique SAS.

Principaux documents

Dispositif encadré par un **arrêté au journal officiel**, portant sur un couloir et un type de logiciel. En annexes de l'arrêté :

- Un **dossier de spécifications et de référencement (DSR)** : décrit les modalités de présentation et d'instruction des demandes de référencement.
- Un **référentiel d'exigences minimales (REM)** : décrit l'ensemble des exigences techniques et fonctionnelles à respecter pour obtenir le référencement de la solution.
- Un **document d'appel à financement (AF)** : explicite les modalités administratives et financières, notamment les barèmes de financement en fonction de paramètres propres à chaque couloir.

Processus macro





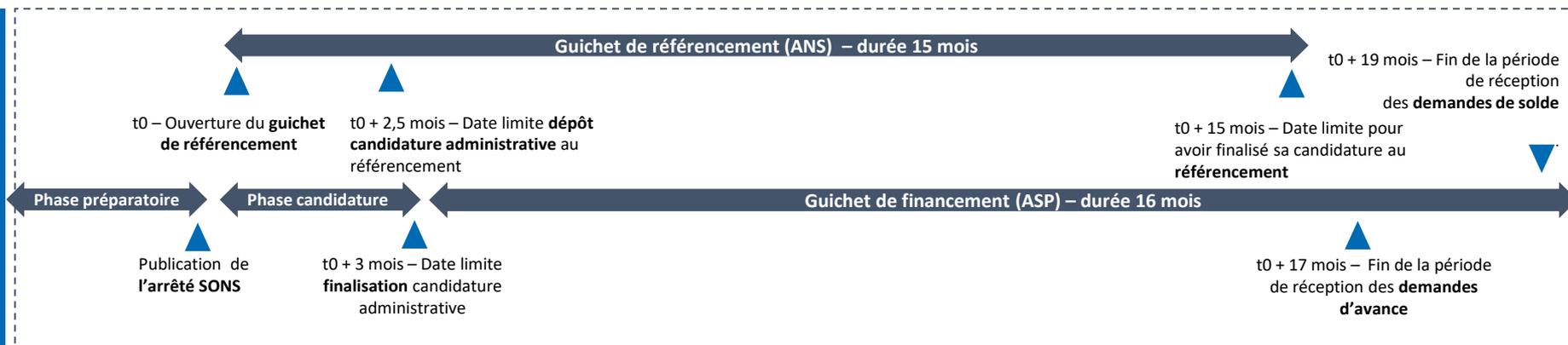
FINANCEMENT SÉCUR SONS – EXIGENCES ET CALENDRIER

Les exigences sont décrites dans le **document REM** → Respect des spécifications d'interface (périmètre agrégateur et prise de rendez-vous) et exigences additionnelles propres au SONS (issues du retour d'expérience de la phase pilote)

Exigences SONS

- Rendre **obligatoire** la saisie de l'**identifiant national du PS** (RPPS, Adeli)
- Transmettre l'**ID structure** au format approprié si applicable ou disponible (RPPS RANG, FINESS ou SIRET)
- Transmettre **le(s) type(s) de consultation** connu(s) pour chacun des créneaux (Téléconsultation, au cabinet, domicile)
- Transmettre, pour chacun des créneaux, une **URL de redirection** permettant de prendre RDV sur l'agenda de l'Effecteur sélectionné
- Implémenter une **authentification à deux facteurs** pour les PS déclarant leurs disponibilités dans la solution éditeur
- Attester que le système est conforme aux règles relatives à **l'hébergement des données de santé**

Jalons du dispositif



Prochaines étapes

- Publication de l'**arrêté**
- Publication des documents sur les pages **ANS et portail industriel**
- Ouverture du guichet de référencement pour **dépôt de la candidature administrative**



PROJECTATHON SAS – AGRÉGATEUR ET PRISE DE RDV (V1 ET V3)

Sessions de travail à distance permettant aux éditeurs participants de **réaliser des tests d'interopérabilité** et de **tester en situation réelle la conformité de leurs solutions** avec les spécifications de la plateforme numérique SAS



OBJECTIFS

- ✓ **Accélérer** le développement de son interface d'interconnexion à la plateforme numérique SAS en profitant de la présence de l'équipe interopérabilité durant l'évènement
- ✓ Tester sa **conformité** aux spécifications du projet SAS
- ✓ Tester l'**interopérabilité** de son système avec la plateforme numérique SAS



PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ Editeurs de **solutions d'agenda avec module de prise de rendez-vous** à destination des professionnels de santé
- ✓ Tous les éditeurs concernés par les cas d'usage d'agrégation de créneaux et de prise de rendez-vous
- ✓ Quel que soit le stade d'avancement des travaux sur ces cas d'usage



DATES ET DÉROULÉ

- Événement prévu les **17, 18 et 19 janvier 2023***
- Interfaces qui seront testables lors de l'évènement** :
 - ✓ Agrégation de créneaux de disponibilités
 - ✓ Gestion des comptes régulateurs
 - ✓ Récupération des informations relatives aux RDV

COMMENT S'INSCRIRE ?

Jusqu'au 31/12/2022, en répondant au [formulaire d'inscription](#), en indiquant :

- Votre participation à l'évènement (O/N)*
- Votre positionnement sur le(s) cas d'usage à tester
- La liste des mails des participants



Vos remarques – vos questions ?



Actualités du projet SAS

Généralisation des fonctionnalités socles à l'ensemble des éditeurs

Travaux sur les autres fonctionnalités priorisées

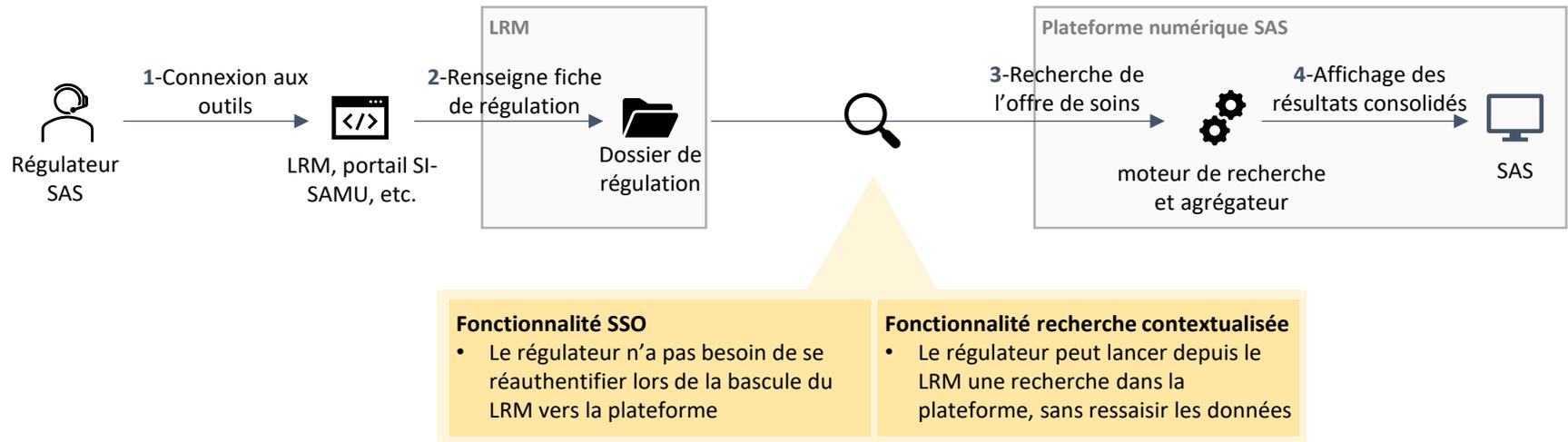
Synthèse



LRM – SCHÉMA DE PRÉSENTATION

Dans l'optique de fluidifier le parcours régulateur et en adéquation avec les objectifs et la trajectoire de la plateforme, les deux fonctionnalités ci-dessous ont été priorisées suite à une analyse métier et au recueil du besoin auprès des utilisateurs finaux :

- ✓ **Limiter le nombre d'authentification** entre les solutions LRM et la plateforme numérique SAS
- ✓ **Limiter la ressaisie des données** d'une solution à l'autre pour **lancer une recherche d'offre de soins**



FONCTIONNALITÉ SSO

Des travaux sont en cours afin d'inciter les régulateurs à adopter l'usage de ProSanté Connect. Suite à l'analyse des différentes options techniques pour la mise en place d'un SSO entre les LRM et la plateforme numérique SAS, l'orientation retenue est l'inscription des travaux dans la **trajectoire d'implémentation avec Pro Santé Connect**.



LRM – RECHERCHE CONTEXTUALISÉE

Les **informations transmises par le LRM** à la plateforme numérique SAS permettent le **lancement automatique d'une recherche d'offre de soins** afin de fluidifier le parcours du régulateur

- Méthode : **GET**
- Type de requête : **HTTP avec TLS 1.2**

ID	PARAMÈTRES	DESCRIPTION	FORMAT
1	Origin	• Permet d'identifier l'origine de l'appel	Normé
2	Practitioner	• Médecin traitant : RPPS OU nom et prénom du professionnel de santé	Normé ou champ texte
3	Specialty	• Spécialité de PS telle que définie par les ordres professionnels	Nomenclature MOS ou champ texte
4	Insee code	• Adresse du patient : code INSEE	Normé
5	City	• Adresse du patient : nom de la ville	Champ texte
6	Streetname	• Adresse du patient : nom de la voie	Champ texte
7	Streetnumber	• Adresse du patient : numéro de la voie	Champ texte

The screenshot displays a user interface for a healthcare search platform. On the left, a card for 'Dr. Francis Brunet' (Médecin généraliste) is shown, including a 'MÉDECIN TRAITANT' badge, a participation note for emergency reorientation, address (101 avenue Henri Barbusse, 92140 Clamart), distance (300 m), hours (Ouvert - Ferme à 19h00 - Heure locale), and phone number (01.50.53.53.26). Below this is a schedule grid for 'AUJOURD'HUI' (Lun 24, Mar 25, Mer 26) with time slots (10h00, 12h00, 14h00, 16h00, 18h00). On the right, a map shows the location of the doctor's office and nearby landmarks like 'Gymnase anglin Beaulieu' and 'Basic-Fit Salle de Sport Nantes rue...'. The map also features other location markers with time indicators (24H, 48H, 72H).

Les paramètres communiqués par le LRM dans la recherche contextualisée sont :

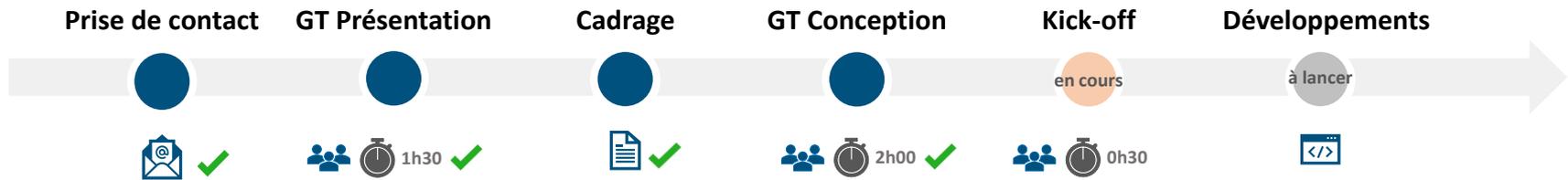
- médecin traitant du patient
- spécialité médicale recherchée
- adresse du patient
- origine

Si l'information **médecin traitant** du patient est transmise, le régulateur retrouve la fiche d'information de celui-ci **mise en avant** sur la page de résultats



LRM – STATUT D'AVANCEMENT

DEMARCHE DE TRAVAIL

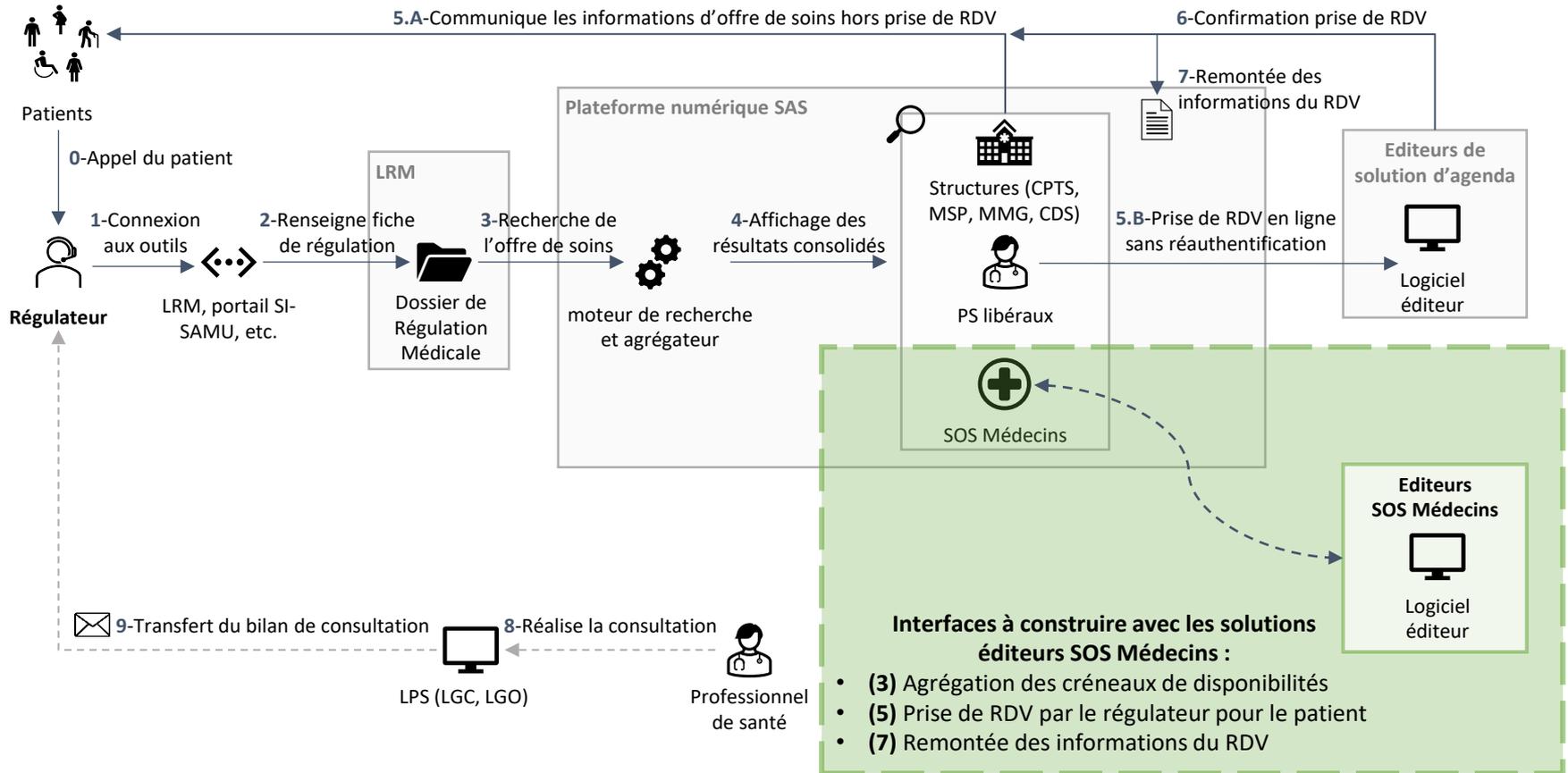


PHASES	OBJECTIFS	STATUT
GT Présentation	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des solutions logicielles LRM et de la plateforme numérique Présentation des cas d'usage et temps d'échange sur les fonctionnalités identifiées 	Réalisé
Cadrage	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse des éléments recueillies lors du GT Analyse des spécificités à prendre en considération 	Réalisé
GT Conception	<ul style="list-style-type: none"> Co-construction et validation de la solution technique Planification des travaux et modalités d'implémentation 	Réalisé
Kick-off	<ul style="list-style-type: none"> Partage du planning éditeur Validation des modalités de financement 	En cours
Développements	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des développements éditeur Recette connectée et mise en service 	A lancer



SOS MÉDECINS – SCHÉMA DE PRÉSENTATION

En adéquation avec les objectifs et la trajectoire de la plateforme, le cas d'usage **SOS Médecins** a été priorisé suite à une analyse métier et au recueil du besoin auprès des utilisateurs finaux. Les périmètres concernés sont **l'agrégation de créneaux et la prise de RDV** par le régulateur pour le compte du patient incluant la remontée d'informations sur les RDV.

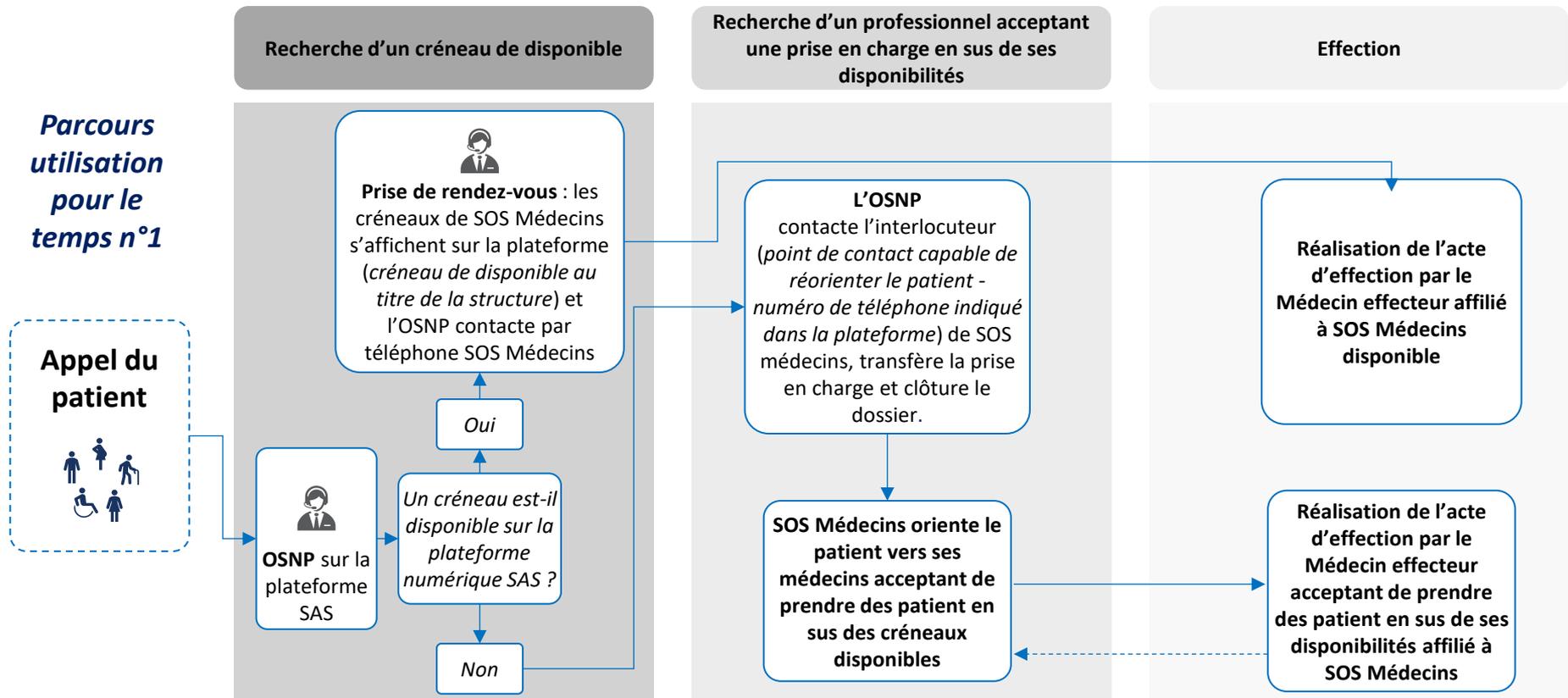




SOS MÉDECINS – PARCOURS UTILISATEUR*

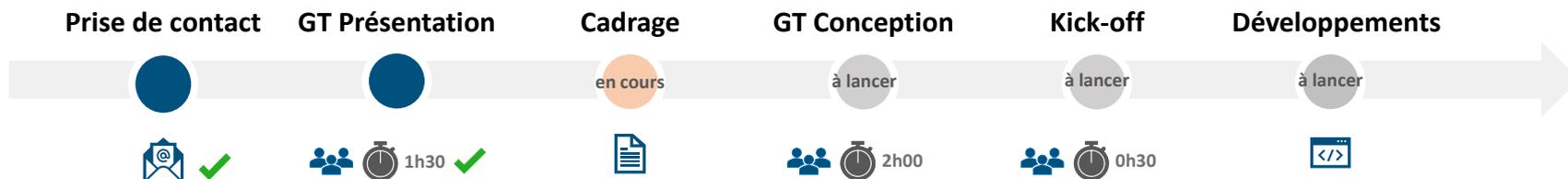
La remontée des créneaux disponibles de SOS Médecins avec la plateforme numérique SAS se déroule en deux temps :

- Temps n°1** (*en attendant l'interfaçage*) : les logiciels de prise de rendez-vous SOS Médecins ne sont pas encore interfacés avec la plateforme. A travers un compte gestionnaire de structure, SOS Médecins renseigne 2 heures de disponibilités par professionnels de santé via l'agenda SAS (*mode actuel*).
- Temps n°2** : les logiciels de prise de rendez-vous SOS Médecins sont interfacés avec la plateforme. En tant que gestionnaire de structure, SOS Médecins accepte la remontée automatique de ses créneaux vers la plateforme numérique SAS.





DEMARCHE DE TRAVAIL

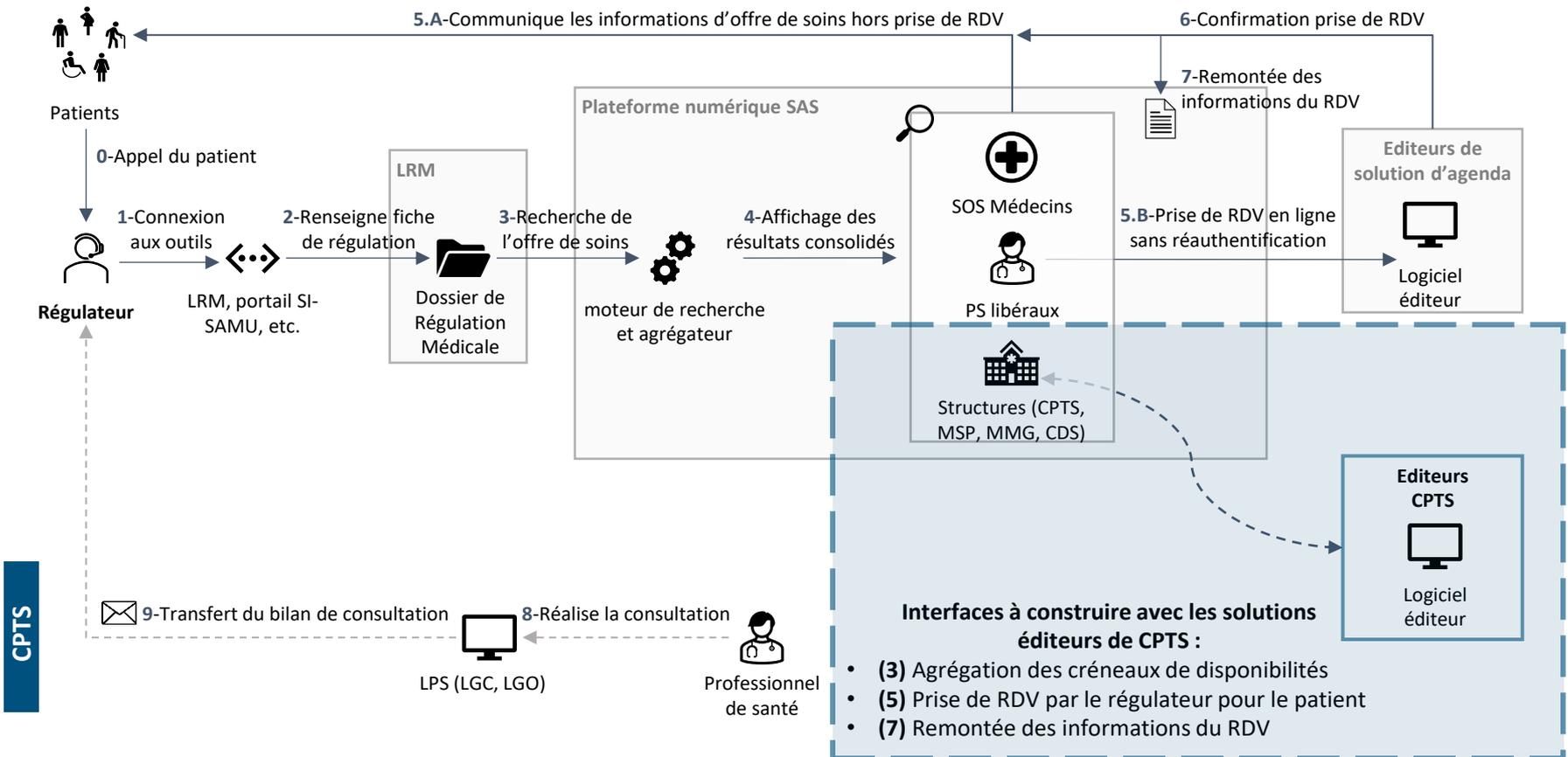


PHASES	OBJECTIFS	STATUT
GT Présentation	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des solutions logicielles SOS Médecins et de la plateforme numérique Présentation des cas d’usage et temps d’échange sur les fonctionnalités identifiées 	Réalisé
Cadrage	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse des éléments recueillies lors du GT Analyse des spécificités à prendre en considération 	En cours
GT Conception	<ul style="list-style-type: none"> Co-construction et validation de la solution technique Planification des travaux et modalités d’implémentation 	A lancer
Kick-off	<ul style="list-style-type: none"> Partage du planning éditeur Validation des modalités de financement 	A lancer
Développements	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des développements éditeur Recette connectée et mise en service 	A lancer



INTÉGRATION DES STRUCTURES DE SOINS (1^{ER} JALON AVEC LES CPTS) – CADRAGE BESOIN MÉTIER

En adéquation avec les objectifs et la trajectoire de la plateforme, le cas d’usage **structure de soins sera lancé début 2023 avec les CPTS en 1^{er} jalon**, suite à une analyse métier et au recueil du besoin auprès des utilisateurs finaux. Les périmètres concernés sont **l’agrégation de créneaux et la prise de RDV** par le régulateur pour le compte du patient incluant la remontée d’informations sur les RDV.



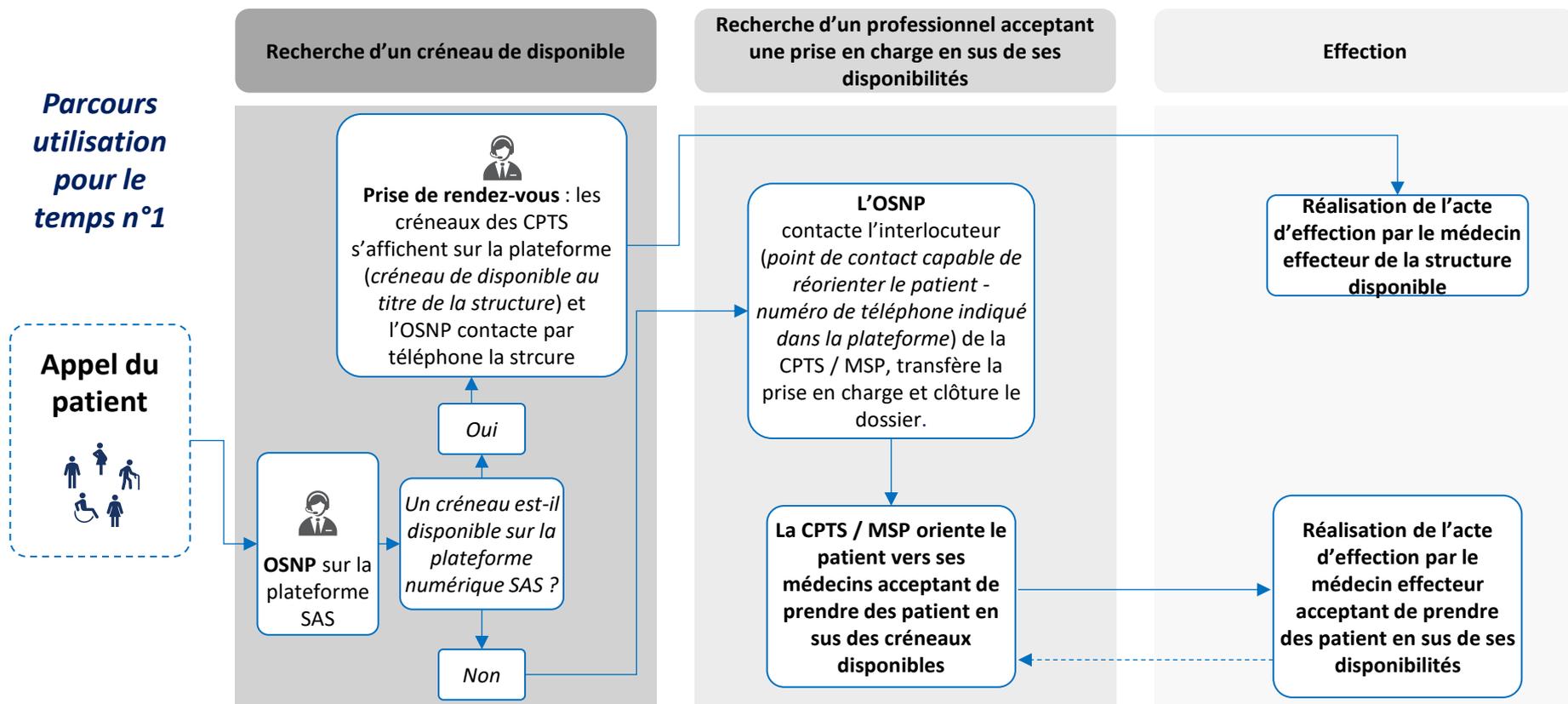
CPTS



INTÉGRATION DES STRUCTURES DE SOINS (1^{ER} JALON AVEC LES CPTS) – PARCOURS UTILISATEUR

La remontée des créneaux disponibles des structures de soins avec la plateforme numérique SAS se déroulera en deux temps :

- Temps n°1 (en attendant l'interfaçage) :** les logiciels de prise de rendez-vous utilisés par les CPTS ne sont pas encore interfacés avec la plateforme. A travers un compte gestionnaire de structure, le gestionnaire de la structure viendra renseigner les disponibilités des professionnels de santé via l'agenda SAS.
- Temps n°2 :** Les logiciels de prise de rendez-vous des structures de soins sont interfacés avec la plateforme. En tant que gestionnaire de structure, ce dernier accepte la remontée automatique de ses créneaux vers la plateforme numérique SAS.

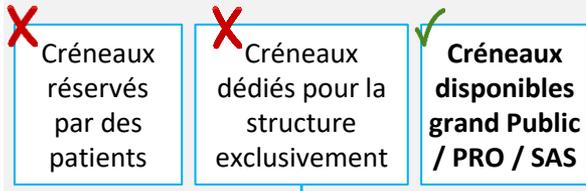




INTÉGRATION DES STRUCTURES DE SOINS (1^{ER} JALON AVEC LES CPTS) – FOCUS REMONTÉE CRÉNEAUX

Médecin en libéral travaillant pour une structure de soins

Au sein du logiciel de prise de rendez-vous d'un professionnel de santé, interfacé avec la plateforme numérique SAS, seuls les créneaux disponibles remontent dans la plateforme.



Structure de soins

Au sein du logiciel de prise de rendez-vous d'une structure, interfacé avec la plateforme numérique SAS, seuls les créneaux disponibles remontent dans la plateforme.



Plateforme numérique SAS



Si la CPTS accepte de remonter **automatiquement** ses créneaux disponibles sur la plateforme, alors **l'ensemble des créneaux disponibles** des professionnels de santé de la CPTS remonteront vers la plateforme numérique SAS



Vos remarques – vos questions ?



Actualités du projet SAS

Généralisation des fonctionnalités socles à l'ensemble des éditeurs

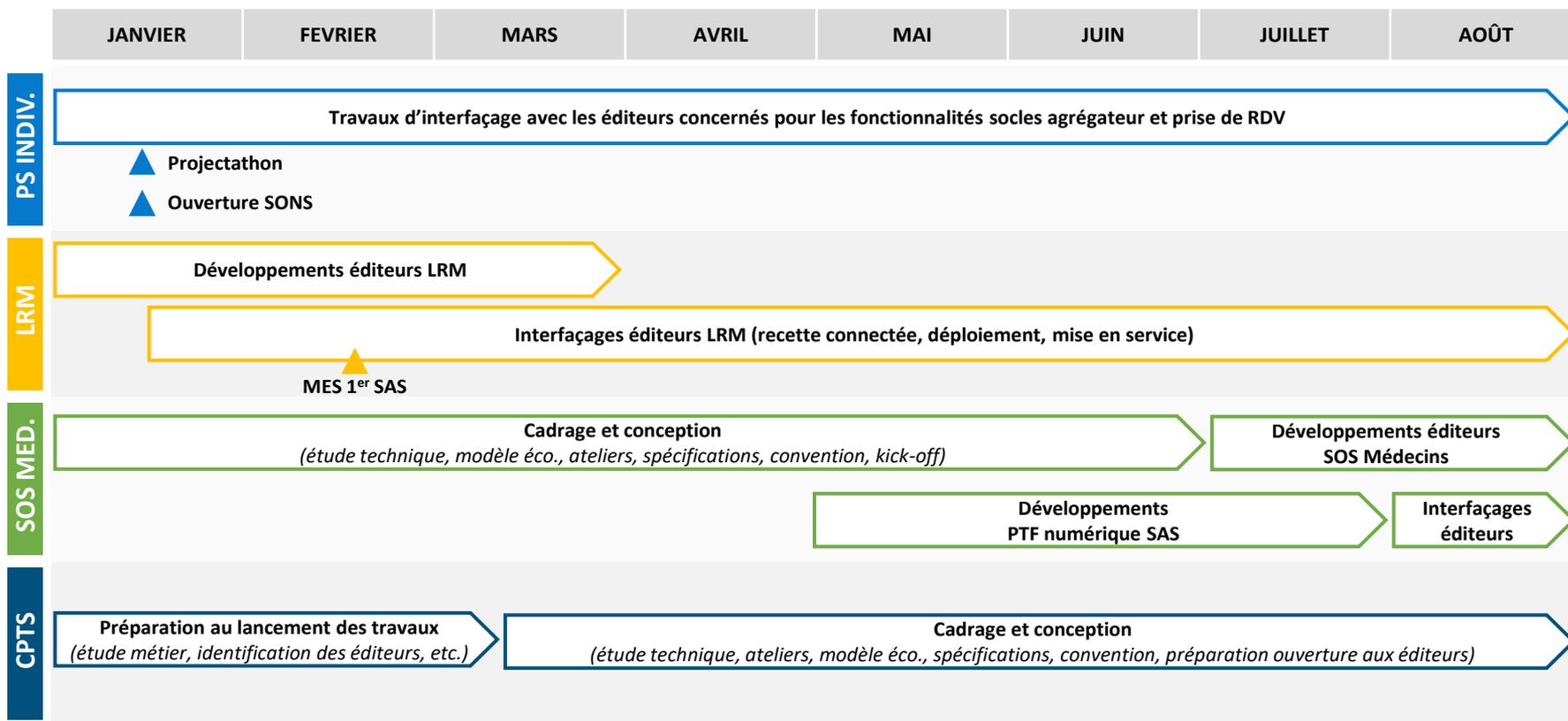
Travaux sur les autres fonctionnalités priorisées

Synthèse



SYNTHÈSE – PLANNING DE PRINCIPE 2023

L'année 2023 sera consacrée d'une part à l'ouverture des fonctionnalités d'**agrégation de créneaux** et de **prise de rendez-vous** pour les professionnels de santé participant à titre individuel et d'autre part à l'**accélération** de la mise en place des **autres cas d'usage** identifiés.





SYNTHÈSE – PROCHAINES ÉTAPES

Pour toute question concernant les travaux d'interfaçage en cours, ou pour les éditeurs qui souhaiteraient vérifier leur éligibilité à l'un des cas d'usage, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante :

sas-contact-editeur@esante.gouv.fr

Mise en visibilité de l'offre de soins

PS libéraux à titre individuel, SOS Médecins, CPTS

AGRÉGATION DE CRÉNEAUX

- Agréger les créneaux de disponibilités des professionnels de santé et des structures au sein de la plateforme numérique SAS

PRISE DE RENDEZ-VOUS

- Prendre RDV par le régulateur pour le patient dans les solutions logicielles éditeurs sans avoir à se réauthentifier
- Remonter les informations du RDV dans la plateforme numérique SAS

Fluidification du parcours régulateur

LRM/PTF SAS

RECHERCHE CONTEXTUALISÉE

- Limiter le nombre d'authentifications entre les solutions logicielles
- Limiter la ressaisie des données pour lancer une recherche d'offre de soins

PROCHAINES ÉTAPES

PS libéraux à titre individuel

- Interfaçage des éditeurs éligibles au cas d'usage (agrégateur et prise de RDV)
- Ouverture du modèle Ségur SONS
- Projectathon SAS

SOS médecins

- Finalisation de la phase de cadrage
- Lancement des GT de conception
- Rédaction des spécifications

CPTS

- Étude du besoin et cadrage métier
- Définition de la démarche de travail et identification des éditeurs

PROCHAINES ÉTAPES

LRM

- Finalisation de la phase de kick-off
- Lancement des développements éditeurs
- Interfaçage des éditeurs



Vos contacts



DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Contact métier
DGOS

dgos-sas@sante.gouv.fr



AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

Contact opérationnel
ANS

sas-contact-editeur@esante.gouv.fr



MERCI !

Merci de votre participation !



DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS

